



JOËLLE  
GARRIAUD-MAYLAM

SENATEUR  
REPRESENTANT  
LES FRANÇAIS  
ETABLIS HORS DE FRANCE

VICE-PRESIDENTE DU GROUPE UMP  
DU SENAT

SECRETARE DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA DEFENSE ET  
DES FORCES ARMEES

VICE-PRESIDENTE DE LA DELEGATION  
AUX DROITS DES FEMMES ET  
A L'EGALITE DES CHANCES ENTRE  
LES HOMMES ET LES FEMMES

MEMBRE DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES EUROPEENNES

PRESIDENTE DELEGUEE DES GROUPES  
SENATORIAUX FRANCE AFRIQUE  
DE L'OUEST (SENEGAL) ET FRANCE  
ASIE DU SUD-EST (BIRMANIE)

REPRESENTANT LE SENAT A  
LA COMMISSION NATIONALE  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE  
ET LA CULTURE (UNESCO)

REPRESENTANT LE SENAT  
A LA COMMISSION NATIONALE  
POUR L'ELIMINATION DES  
MINES ANTIPERSONNEL

MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DE  
L'UMP, SECRETARE NATIONAL AUX  
AFFAIRES ETRANGERES (RELATIONS  
FRANCO-BRITANNIQUES ET  
COMPARAISONS INTERNATIONALES)

Paris, le 19 novembre 2012

Madame Najat Vallaud-Belkacem  
Ministre des Droits des femmes  
35, rue Saint-Dominique  
75700 Paris SP 07

*Re : Comité interministériel aux Droits des femmes du 30 novembre*

Madame la Ministre,

En prolongement de notre rencontre de la semaine dernière, je souhaiterais vous redire mon souhait et ma disponibilité de pouvoir travailler avec vous sur les questions de droits des femmes, notamment à l'international, au-delà de nos divergences politiques. Dans cette perspective, en amont de la réunion du Comité interministériel du 30 novembre, je voudrais attirer votre attention sur deux dimensions des droits des femmes à l'international encore trop peu prises en compte par les pouvoirs publics :

- Les divorces ou séparations de couples internationaux, tant dans leurs aspects matériels (sécurité juridique pour le partage des actifs du couples, pensions alimentaires) qu'humains (autorité parentale, droit de visite,...). Vous trouverez ci-joint une note récapitulant mes analyses et propositions ;
- L'intégration de la dimension de genre dans notre aide publique au développement, non seulement en termes de financements de projets bénéficiant directement à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, mais aussi en termes de conception d'outils de planification, de formation et de mesure d'impact. Je regrette d'ailleurs que le document de politique transversale « Politique de l'égalité entre les hommes et les femmes » n'aborde pas cet enjeu.

Pour information, vous trouverez également ci-joint l'appel de 148 parlementaires à une nomination de Malala Yousafzai au Prix Nobel de la Paix – une initiative qu'il me semblerait que le gouvernement français s'honorerait à soutenir, pour matérialiser son engagement en faveur des droits des femmes et des jeunes filles à l'international.

Restant à votre disponibilité pour approfondir ces questions et espérant être associée aux travaux de votre ministère sur ces sujets, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération, *et mon*

*meilleurs et amical souvenir*

Joëlle Garriaud-Maylam